



Savez-vous



OPTIMISER
L'ABONDEMENT
SUR VOTRE/VOS
PEE
SI VOUS TRANSFEREZ
AU CCF ?



01



CHEZ HSBC

Vous bénéficiez d'un dispositif d'épargne salariale, composé de :

- **1 PEE** (plan épargne entreprise - 5 ans)
- **1 PELT** (pee long terme -8 ans)
- **1 PERCO** (Plan d'épargne retraite collectif)

SUITE —————

02



ABONDEMENT HSBC

2 possibilités pour bénéficier d'un abondement :

→ **Versement de l'intéressement**
sur le PEE et/ou le PELT

ET/OU

→ **Versements volontaires** réguliers ou
ponctuels sur le PEE et/ou le PELT

SUITE —————

03



EN 2023 SUR VOTRE PEE HSBC

Si vos finances vous le permettent,
vous pouvez :

- ➔ verser votre intéressement du 13/04
au 03/05/23
- ➔ faire des versements volontaires
avant le 24 septembre 2023
pour bénéficier du plafond
d'abondement de 2824 €

SUITE



REGLES D'ABONDEMENT HSBC

P	VERSEMENT	ABONDEMENT
E	○ 0 à 125 €	300%
E	○ 125 à 600€	100%
	○ 600 à 1500€	50%
	○ 1500 à 3000€	30%
	○ 3000 à 5250€	20%

P	VERSEMENT	ABONDEMENT
E	○ 0 à 360€	120%
L	○ 360 à 840 €	40%

T

SUITE _____

05



ET APRES LE 30 SEPTEMBRE ?

Lorsque nous deviendrons salariés CCF

- ✘ nous ne pourrons plus bénéficier de l'abondement HSBC sur le PEE et le PELT HSBC
- ✘ Le transfert au CCF n'est pas un motif de déblocage du PEE ni du PELT.

SUITE —————

06



UN NOUVEAU PEE AU CCF

La Banque des Caraïbes (BDC),
qui nous rachète,
dispose d'un dispositif
d'épargne salariale
auquel nous pourrions souscrire !

SUITE —————

07



ABONDEMENT CCF (BDC)

Il existe un abondement sur le PEE BDC, différent de celui que nous connaissons :

- 85% de la somme mensuelle versées comprise entre 8 euros et 100 euros
- 50 % de la somme mensuelle versée comprise entre 100.01 et 160 euros.

SUITE —————

08



COMMENT FAIRE?

- ➔ En ouvrant 1 PEE dès notre arrivée chez le nouvel employeur
- ➔ En mettant en place des versements mensuels prélevés sur le salaire

Exemple :

J'épargne 160 € par mois et je reçois 115€ d'abondement,
soit : 1380 € d'abondement annuel pour
1860 € épargnés.

SUITE _____

09

PEUT MIEUX FAIRE ?

Certainement !

La BDC ne dispose pas d'accord d'intéressement/ participation, mais s'est engagée à en négocier un, lorsque les élections des représentants du personnels auront eu lieu.





Si vous nous accordez votre confiance, nous demanderons aussi à revoir les règles d'abondement sur PEE



SUITE —————

MERCI

de nous lire et de nous suivre

-  Ca vous intéresse ? double-cliquez
-  Vous voulez en savoir plus ?
posez nous vos questions en
commentaire ou en MP
-  Utile ? Partagez avec vos amis
-  Sauvegardez pour plus
tard si vous voulez relire
ou nous contacter

www.fohsbc.fr

